

Image not found or type unknown



Litige avec acadomia - refus de remboursement (suite)

Par **LETUMY**, le **29/11/2008** à **11:12**

Pourrais-je les obliger à me rembourser s'il reste des heures ?
Il me semble qu'ils sont tenus par une obligation de résultat sachant, que si le quota d'heures n'a pas été respecté, la faute leur incombe du fait de la difficulté d'acadomia dans "l'urgence" à remplacer un enseignant en cas de problème.
Merci pour toutes les informations que vous pourrez m'apporter